



Service civique

Contribuer à animer et créer du lien en résidence universitaire

Localisation : Saint-Denis (93), Saint-Denis (93), Fontainebleau (77), Champs-sur-Marne (77), Créteil (94) et Cachan (94)	À partir du 4 novembre
Durée de la mission : 8 mois	24 heures / semaine

Environnement

Le CROUS de l'académie de Créteil est un établissement public administratif régi par le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires.

L'organisation du Crous

Le CROUS est placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il remplit une mission de service public à vocation sociale. Il existe 26 CROUS en France regroupés au sein d'un réseau animé par le CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires).

Le directeur général du Crous gère et met en œuvre la politique définie par le Conseil d'Administration présidé par le Recteur de l'Académie, Chancelier des universités. Le Conseil d'Administration est composé de représentants d'étudiants, du personnel, de personnalités choisies pour leur compétence et de Présidents ou Directeurs des établissements d'enseignement supérieur de l'académie.

L'environnement du Crous

Le Crous de l'académie de Créteil intervient dans le cadre de ses missions au sein d'une académie composée de 3 départements (Seine-et-Marne - 77 ; Seine-Saint-Denis - 93 ; Val-de-Marne - 94) et qui accueille plus de 146 000 étudiants à la rentrée 2018. Il gère près de 5 200 places en résidence universitaire ; 3 millions d'équivalent repas sont servis annuellement dans les différentes structures de restauration universitaire (restaurants, cafétérias, brasseries, vente à emporter).

Domaine d'activité	Opérateur « Vie étudiante »
Missions	Restauration, hébergement, aides financières directes (bourses sur critères sociaux) et aides spécifiques, action sociale, animation et vie de campus.



Poste

Mission	Contribuer à animer et créer du lien en résidence universitaire
Description de la mission	<ul style="list-style-type: none">• Animer les résidences universitaires et accompagner les associations de résidents sur des projets fédérateurs.• Renforcer le lien entre associations de résidences.• Initier des événements de nature culturelle, sportive, citoyenne au sein des résidences.• Contribuer à la coordination des actions culturelles à destination des étudiants.• Faire connaître au sein des résidences l'offre culturelle.• Aider et accompagner les étudiants à monter des projets culturels.• Élaborer des outils de sensibilisation et d'information.
Conditions particulières	<ul style="list-style-type: none">• Être âgé de 18 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation d'handicap)• Avoir suffisamment de temps pour vous consacrer à votre mission• Ouvert à toutes et tous ! Citoyens, citoyennes de l'Espace Économique Européen, ou autres nationalités en possession d'un titre de séjour (voir conditions)• Indemnités entre 580,62 euros et 688,30 euros par mois.• Vous pouvez être étudiant et volontaires, mais attention aux emplois du temps trop chargés !• Aucune compétence requise, seule votre motivation compte !

Modalités de candidature

Si vous souhaitez candidater, inscrivez-vous sur le site www.service-civique.gouv.fr ou envoyer votre curriculum vitae accompagné de votre lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement@crous-creteil.fr